



Grand Est

## Gagnons en indépendance par rapport aux fongicides : étude des différents leviers opérationnels à notre disposition

Principale orientation :



### Description du groupe

>Période de réalisation :

De janvier 2017 à décembre 2019

>Nombre d'exploitations : 11

>Territoire concerné : Sud-Ouest marnais

>Structure porteuse du projet :

Chambre d'Agriculture de la Marne  
Complexe Agricole du Mont-Bernard  
Route de Suippes  
51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

>Animateur du groupe :

Andreas VIDAL  
[andreas.vidal@marne.chambagri.fr](mailto:andreas.vidal@marne.chambagri.fr)

>Co-financeur :

Agence de l'eau Seine-Normandie

>Indicateurs suivis : Non précisés

>Partenaires engagés : Aucun

### Contexte

La protection des céréales contre les maladies est un pilier essentiel de la construction des résultats économiques d'une exploitation (en cas de non protection, le rendement peut être réduit de 50 %). Toutefois, rapidement les agriculteurs ont constaté que la dose de produit préconisée par les firmes phytosanitaires pouvait être fortement réduite, tout en maintenant l'efficacité et donc le rendement.

La réduction des doses de fongicides sur céréales est, pour les agriculteurs, une économie de charges pour leur exploitation (l'enveloppe fongicides représente 90 €/ha en moyenne). Parallèlement, la réduction de doses limite également l'impact sur l'environnement. En effet, en réduisant les doses, on réduit la pression phytosanitaire exercée sur les parcelles (moins de matières actives appliquées à l'hectare), cela permet ainsi de lutter contre les pollutions diffuses. Un des autres leviers majeurs est le bon positionnement du traitement afin de le rendre efficace, cela est possible notamment grâce à un outil d'aide à la décision.

Sur le secteur de Fère Champenoise et dans le cadre des groupes de développement animés par la Chambre d'Agriculture, des agriculteurs pionniers pratiquent la réduction de doses sur céréales depuis plusieurs années. Ils ne traitent qu'en fonction de ce qu'ils observent dans leurs parcelles et adaptent leurs choix de produits en fonction des maladies présentes et des conditions de l'année. Ils évitent ainsi tout traitement systématique.

### Objectif

>Diffuser des références produites et réduire l'utilisation de produits phytosanitaires de 50% par rapport à l'IFT de référence en fongicides sur céréales par exploitation.

### Axes de travail – leviers mobilisés

A travers la co-construction de plans d'actions avec un groupe d'agriculteurs, il s'agit de poursuivre la **réduction de doses** (utilisation de micro-doses de fongicides) et objectiver la baisse en termes d'IFT.

A travers l'expérimentation et l'expertise Chambre d'Agriculture, des tests et des propositions de solutions alternatives sont réalisés (**purin d'ortie** par exemple), des **outils d'aide à la décision** sont aussi utilisés (modélisation du fonctionnement des pathogènes pour mieux déclencher les traitements).

Pour les exploitants, l'objectif est d'être **autonome** vis-à-vis de la protection de leurs cultures grâce à une utilisation moindre soit par une réduction des doses, un **déclenchement à bon escient** ou par le remplacement des produits chimiques par des **produits naturels**.